

Stagiaires Solidaires

Novembre-Décembre 2017 - 2nd degré

Mouvement inter-académique du 16 novembre au 5 décembre 2017

Le mouvement inter-académique est la première étape de votre mutation, la deuxième étant le mouvement intra-académique en mars-avril. Tous et toutes les stagiaires doivent participer à l'inter, sauf ceux et celles qui étaient déjà titulaires d'un autre corps. La saisie des vœux se fait sur SIAM via le portail I-Prof.

Ne vous y prenez pas au dernier moment, le serveur peut être saturé et si vous manquez l'inscription, vous devrez faire des recours exceptionnels et/ou serez affecté-e arbitrairement.

À l'inter, vous avez au moins 21 points auxquels s'ajoutent les points liés à votre situation personnelle : regroupement familial, ancienneté, handicap, etc. Vos chances de succès dépendent des « barres », c'est-à-dire du nombre de points qu'il faut avoir pour entrer dans l'académie.

Après le 6 décembre, des formulaires de confirmation de demande de mutation seront envoyés dans les établissements. Ils devront être retournés à la DPE complétés, visés par le ou la chef-fe d'établissement et accompagnés des pièces jointes demandées. À compter du 28 février, vous recevrez le résultat de votre demande par SMS et/ou dans votre boîte mail I-prof.

Besoin de conseils ? Vous pouvez contacter nos commissaires paritaires

→ par mail : commissaires.paritaires@sudeducreeuil.org

→ permanence téléphonique le mercredi de 9H30 à 18H au 01.55.84.41.26. ou 06.88.66.47.23

→ rencontre avec les commissaires paritaires les **mercredi 22 et 29 novembre de 9H30 à 17H30 à la permanence de la bourse du travail de Saint Denis au 9-11 rue Genin, étage 4, bureau 415.**

Apportez votre dossier et vos demandes pour y travailler ensemble.

Prochain stage sur les pédagogies alternatives et le syndicalisme

Il aura lieu les 18 et 19 janvier à la maison des syndicats de Créteil (11-13 rue des archives, métro Créteil Préfecture). Sud Éducation organise une formation syndicale sur des pédagogies d'émancipation: pédagogies Freinet et institutionnelle, jeu dans les apprentissages, interdisciplinarité, pratiques artistiques, par exemple, et questionne les pratiques pédagogiques: travail, oppressions, grammaire... Les thèmes abordés dans les ateliers sont nombreux et variés!

Chacun-e d'entre nous bénéficie de 12 jours maximum de formation syndicale. La demande doit se faire par courrier auprès du recteur ou de la rectrice au moins un mois à l'avance.

Pour vous renseigner, avoir un modèle de courrier et vous inscrire :

<http://www.sudeducation93.org/Stage-Pedagogies-alternatives-et-3125.html>

Inscription avant le 18 décembre 2017

Permanence de Saint-Denis :

01 55 84 41 26 / 06 88 66 47 23—contact@sudeducation93.org

Permanence de Créteil :

01 43 77 33 59—contact@sudeducation94.org

Permanence 77 :

contact@sudeducation77.org—06 41 88 37 71 / 07 81 91 64 68



<http://www.sudeducation93.org/>

<http://www.sudeducation94.org/>



<http://www.sudeducation77.org/>